

Unité de Recherche et de Formation

UFR-STAPS

PARIS Cité

JPO - Journées Portes Ouvertes - Février 2023

(Agnès PACQUELIN

Directrice des études L1)

STAPS /

**Sciences et Techniques des
Activités Physiques et Sportives**

➡ = ETUDES

➡ DANS LE DOMAINE de l'ENCADREMENT

➡ DU SPORT (entraînement),

➡ DE L'EPS (enseignement)

**➡ DES ACTIVITES PHYSIQUES et
SPORTIVES (APS)**

LA 1ère ANNEE en STAPS :

2 semestres **indépendants**

CE N'EST PAS UNE « Prépa Kiné »

mais qui ouvre la possibilité d'aller en Kiné
si les résultats le permettent

1 ANNEE UNIVERSITAIRE

➔ SEMESTRE 1

Septembre – Décembre

- ➔ CM = cours magistraux
- ➔ TD = travaux dirigés
- ➔ TP = travaux pratiques

➔ EXAMENS : JANVIER

➔ Session 2^{ème} Chance :
JUIN

➔ SEMESTRE 2

Janvier – Avril

- ➔ CM = cours magistraux
- ➔ TD = travaux dirigés
- ➔ TP = travaux pratiques

➔ EXAMENS : MAI

➔ Session 2^{ème} Chance :
JUIN

VALIDATION L1 – 2021/2022 (entre 512 et 516 étudiants)

- ➔ S1 : % dès la session 1 : 30%
- ➔ S1 + S2 : % dès la session 1 : 26%
- ➔ **SI** validation S1 + S2 dès la session 1 (kiné possible, sinon impossible)
- ➔ Passe en L2 à l'issue des sessions initiales et 2^{ème} chance : **52%**



**Les différentes possibilités à l'issue
de la**

1^{ère} année de STAPS

STAPS

```
graph LR; STAPS --> STAPS_L1[STAPS ; L1 (diapos suivantes), L2 et L3 ; MASTER]; STAPS --> KINE[KINE (diapos suivantes)]; STAPS --> LA_S[Licence Accès Santé (LA.S) L.AS inutile pour Kiné (diapos suivantes)];
```

STAPS ; L1 (diapos suivantes), L2 et L3 ;
MASTER

KINE (diapos suivantes)

Licence Accès Santé (LA.S)
L.AS inutile pour Kiné
(diapos suivantes)

PROJETS POSSIBLES À L'ISSUE DE LA 1^{ère} ANNEE

| KINE | STAPS | Licence Accès Santé (L.AS) |
|---|---|--|
| <p>Je suis tous les cours de STAPS car je suis avant tout inscrit(e) en STAPS</p> <p>Je ne m'inscris pas en L.AS pour Kiné</p> <p>Je dois OBLIGATOIREMENT valider chaque semestre dès la 1^{ère} session DONC l'année L1 dès la 1^{ère} session</p> <p>PUIS</p> <p>Je suis classé(e) au regard des résultats aux UEF (« bloc fondamental » diapos les études en L1)</p> <p>Et</p> <p>En fonction du nombre de places ouvertes</p> <p>Une réunion courant novembre est prévue pour les étudiants concernés qui alors se feront connaître</p> | <p>Je suis tous les cours de STAPS car je suis inscrit(e) en STAPS</p> <p>Je valide mon année dès la 1^{ère} session (= « en vacances » fin mai) <u>ou en 2^{ème} session</u> (= « vacances fin juin/début juillet »)</p> <p>Je continue la formation STAPS en fonction de mon projet et je choisis une mention (un parcours) pour les 2 années suivantes (L2 et L3) parmi : Activités Physiques Adaptées et Santé (APA-S) = vers les handicaps, le vieillissement Education et Motricité (EM) : vers l'enseignement dans le 1^{er} degré (EM1) ou le 2^e degré (EM2) = prof Entraînement Sportif (ES) : vers l'entraînement dans SA SPECIALITÉ SPORTIVE, préparateur physique, etc.</p> <p>A l'issue de la L2, soit L3 de mon projet, soit Licence professionnelle « vers les métiers de la forme »</p> | <p>Je suis tous les cours de STAPS car je suis avant tout inscrit(e) en STAPS</p> <p>En plus, je suis des cours appelés « Mineure Santé », en distanciel, gérés UNIQUEMENT par la faculté de Santé (100h)</p> <p>Je me suis pré-inscrit via Parcoursup ; je souhaite aller en :</p> <ul style="list-style-type: none"> Médecine Pharmacie Odontologie Maïeutique <p>Pas en Kiné</p> <p>Je dois OBLIGATOIREMENT valider dès la 1^{ère} session ET valider aussi toute la « Mineure Santé » si je veux aller en Santé <u>dès la fin de L1</u> OU BIEN</p> <p>Je valide qu'une partie des UE de la « Mineure Santé » et les autres en Licence 2^{ème} année et/ou 3^{ème} année, A CONDITION de valider chaque année (L1, L2, L3) dès la 1^{ère} session.</p> |

LES ETUDES EN L1

STAPS

L1 STAPS pour tous = y compris
LA.S et Kiné

DES « SPORTS » A CHAQUE SEMESTRE

- ➔ **4** ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES PAR SEMESTRE
- ➔ SOIT UN **TOTAL DE 8 ACTIVITES** sur l'ensemble de l'année
- ➔ **+ 1** activité sous forme de stage lors du semestre 2
 - ➔ **PAS DE SPECIALITE SPORTIVE en L1**
 - ➔ **de la polyvalence sportive**

DES SPORTS OBLIGATOIRES et DES CHOIX

SPORTS OBLIGATOIRES :

➤ **ATHLETISME – GYMNASTIQUE – NATATION**

Les autres possibles (1 par « famille » sous forme de menu)

- **Grand terrain : FOOTBALL - RUGBY- ULTIMATE –**
- **Raquette : BADMINTON – TENNIS – TENNIS DE TABLE –**
- **Petit terrain : BASKET - HANDBALL – VOLLEY –**
- **Combat : JUDO - SAVATE BOXE FRANÇAISE –**
- **Artistique et Plein Air : ACROSPORT – DANSE – ESCALADE -**

DES CONNAISSANCES « INTELLECTUELLES »

Déterminantes pour la poursuite des études L2-Kiné-L.AS

- **Anatomie ; Bases neurophysiologiques (SV) – Semestre 1**
- **Jeux, sports et société ; Théorie des jeux (SHS) – Semestre 1**

- **Introduction à la physiologie de l'exercice ; Biomécanique des activités physiques et sportives (SV) – Semestre 2**
- **Histoire du corps et des sports ; Psychologie et motricité (SHS)**

- **Connaissances théoriques des sports pratiqués au cours de chaque semestre – S1 et S2**
 - **ANGLAIS – S2**

BLOC FONDAMENTAL : AVOIR LA MOYENNE pour valider S1

- ➔ **UE (SV) Approches de la motricité en Sciences de la Vie (se compense)**
 - **SV1.1 ANATOMIE**
 - **SV1.2 BASES NEUROPHYSIOLOGIQUES**

- ➔ **UE (SHS) Approches de la motricité en Sciences Humaines et Sociales (se compense)**
 - **SHS1.1 JEUX, SPORTS et SOCIETE**
 - **SHS1.2 THEORIE DES JEUX**

BLOC FONDAMENTAL : AVOIR LA MOYENNE pour valider S2

- **UE (SV) Approches de la motricité en Sciences de la Vie (se compense)**
 - **SV2.1 INTRODUCTION à la PHYSIOLOGIE DE L'EFFORT**
 - **SV2.2 BIOMECANIQUE DES Activités Physiques**

- **UE (SHS) Approches de la motricité en Sciences Humaines et Sociales (se compense)**
 - **SHS2.1 HISTOIRE DU CORPS ET DES SPORTS**
 - **SHS2.2 PSYCHOLOGIE ET MOTRICITÉ**

LA VALIDATION DE CES 2 BLOCS FONDAMENTAUX

- ➔ **EST** INDISPENSABLES pour passer en L2
- ➔ **SERT** AU CLASSEMENT POUR CEUX ET CELLES QUI SOUHAITERAIENT FAIRE KINÉ
- ➔ Pour kiné : Le classement n'est connu qu'à l'issue du jury du semestre 2



STAPS

Dès la L1:

avoir ou finaliser un projet

3 ANNEES DE FORMATION en STAPS

| 1 ^{ère} année (L1) | 2 ^{ème} année (L2) | 3 ^{ème} année (L3) |
|---|--|--|
| FORMATION GENERALE | CHOIX DE SON PROJET | CONFIRMATION DU PROJET |
| <p>Des matières scientifiques Des matières sociales (en L1, L2 et L3)</p> <p>Des pratiques sportives et Des théories de ces pratiques (en L1, L2 et L3)</p> <p>De l'anglais (en L1, L2 et L3)</p> <p>Inscription possible en L.AS 1</p> | <p>Vers l'Enseignement (1^{er} et 2^{ème} degré) = EM (stage)</p> <p>Vers l'Entraînement = ES (préparateur, entraîneur, métiers de la forme) (stage)</p> <p>Vers les Activités adaptées (handicaps, vieillissement) = APA.S (stage)</p> <p>Inscription possible en L.AS 1</p> | <p>SUITE DE LA L2 STAGE</p> <p><u>En lien étroit avec le projet choisi</u></p> <p>(Inscription possible en L.AS)</p> <p>OBTENTION du diplôme LICENCE STAPS Mention ... puis</p> |
| PASSAGE EN L2 STAPS OU | PASSAGE EN L3 OU | PASSAGE EN MASTER OU |
| <p><u>partir en Kiné</u> <u>ou</u> en Licence SANTé (L.AS)</p> | <p><u>Poursuivre en Licence Professionnelle</u> « Métiers de la forme »</p> | <p>Entrée dans le monde du travail <u>ou</u> Licence Professionnelle « Métiers de la forme »</p> |



OBTENIR

LE DIPLÔME « LICENCE STAPS »

C'est :

**VALIDER 6 semestres sur 3 années (ou +)
ET**

AVOIR un PROJET PROFESSIONNEL POUR LA SUITE



STAPS



KINE

TOUT ETUDIANT DE L1 PEUT SOUHAITER ALLER EN KINE (sauf les redoublants)

Exemple Année Universitaire 2021/2022 :

481 étudiants néo-inscrits en L1 pour 90 places

7 Instituts de formation

dont 1 seul public (AP-HP)

CONDITIONS POUR KINE au STAPS de Paris Cité

SURTOUT ne pas s'inscrire en L.AS ; INUTILE

PAR CONTRE :

➔ Valider OBLIGATOIREMENT

chaque semestre dès la session 1 – sans négliger les sports (pratiques et théories)

➔ OBTENIR DE TRES BONNES NOTES aux 2 blocs fondamentaux (UEF) = CLASSEMENT connu à l'issue des résultats du jury S2 (pas en jury S1 ; si pas UEF = pas kiné)



STAPS

Licence Accès Santé
L.AS inutile pour Kiné

CONDITIONS POUR Licence ACCES SANTE (L.AS)

LE PRECISER dès l'inscription PARCOURSUP

Nombre de places pour 2021/22 : 80

- Permet d'aller ensuite en
- Médecine
- Maïeutique
- Odontologie
- Pharmacie

L.AS (suite)

➔ Suivre les cours de la « Mineure Santé » = 100H de cours

➔ en distanciel, gérés **UNIQUEMENT**
par la faculté de Santé

➔ En plus de la formation STAPS

➔ Valider OBLIGATOIREMENT

les semestres STAPS dès la session 1

Et surtout le bloc des matières dites fondamentales (UEF)

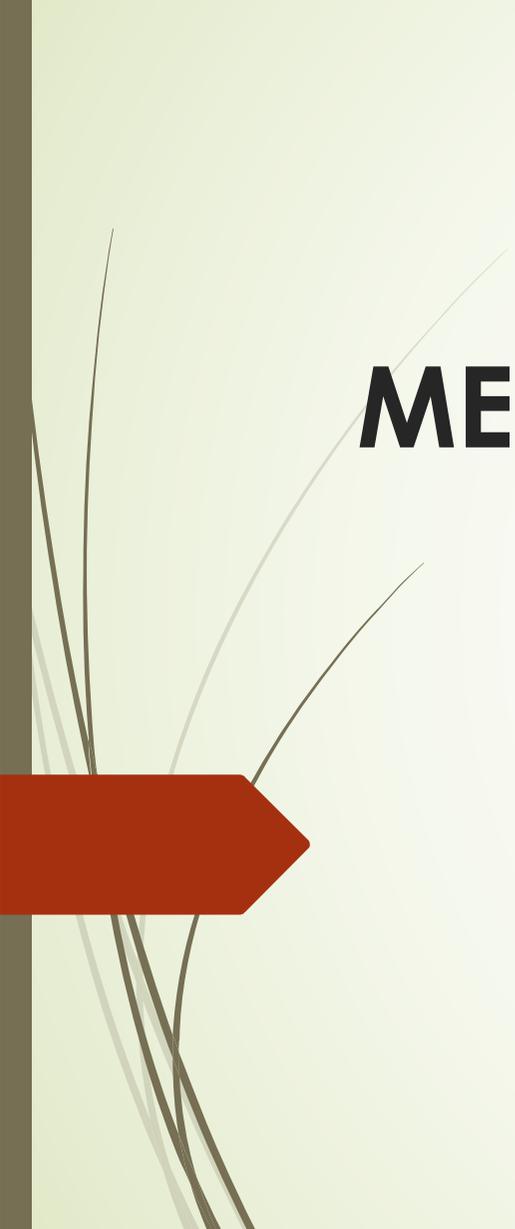
➔ Valider les modules de L.AS (qu'il est possible d'étaler sur
plusieurs années – L2, L3 STAPS)

SPORTIFS DE HAUT NIVEAU OU D'EXCELLENCE



HAUT NIVEAU = sur **liste ministérielle** Jeunesse et sports pour l'année en cours
(renouvelable en fonction des résultats (géré par les fédérations et le ministère J&S))

Excellence : pré-requis / critères selon les sports (précisés sur le site STAPS)



MERCI DE VOTRE ATTENTION

Agnès PACQUELIN

Directrice des études L1

**Responsable du suivi des sportifs de Haut niveau
et des sportifs dits d'excellence**